

Séance du Conseil Municipal de la commune de Bazoches-en-Dunois du 17 Février 2015

L'an deux mille quinze, le dix-sept février à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de M. Guy BILLAULT, Maire, pour délibérer des questions suivantes :

Etaient présents :	M.GUILLEMOT Franck,	M. GAUDIN Christophe,	M. GASTINE Christian,	M.TOURNE Frédéric	Mme GAUDIN Christine,
	M. FAUCHEUX Jérémy,	M. PICHOT Guillaume,	M. LOUIS Olivier,	M. BILLAULT Michel,	M. BOUCHON Bertrand.

Absents :	NEANT			
Secrétaire :	M PICHOT Guillaume			

Le compte rendu du 13 Janvier 2015 est lu et approuvé.

Présentation de l'analyse financière de la commune par Mr RINGWALD

Le comptable public informe les Conseillers sur la situation financière de la commune qui demeure saine.
La renégociation des emprunts est à étudier.

Délibération N° – 2015/007 Reversement à la C.C.B.O. des aides pour la mise en place des rythmes scolaires

Le Maire informe les conseillers que le dossier de demande des aides pour la mise en place des rythmes scolaires devait être déposé par les communes ayant une école, les aides ont donc été versées à la commune.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le reversement des 633,33 € à la C.C.B.O. qui a la compétence des affaires scolaires, par un mandat au compte 657351.

Information sur la tarification de l'eau potable par la C.C.B.O. pour 2015

La participation des communes à la production d'eau potable sera de :

- 0,42€ TTC/m3 pour celles ayant un taux de rendement supérieur ou égal à 75%
- 0,46€ TTC/m3 pour celles ayant un taux inférieur à 75%

Dans le contexte actuel (fuites d'eau sur le réseau), notre rendement étant bien inférieur à 75% notre participation à la C.C.B.O. pour la production d'eau potable sera donc de 0,46€ TTC/m3

Compte-rendu des recherches de fuites sur le réseau d'eau potable

Une fuite a été détectée à BOISSAY par l'Entreprise A TOUT FUITE, mais un problème de localisation est survenu suite à une erreur de diamètre de la canalisation, une nouvelle recherche a été effectuée pour pouvoir faire une réparation.

Réflexion sur la compétence « Eclairage Public » du SDE 28

Le Maire expose les nouvelles conditions sur la compétence « Eclairage Public » du SDE 28.

Le SDE 28 prend en charge la gestion des installations d'éclairage public (entretien, maintenance, etc.) en contre partie d'une redevance annuelle de 22,00€ par foyer lumineux.

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à faire la demande d'adhésion à ce service.

Délibération N°5 – 2015/008 Location du terrain communal (derrière l'accueil périscolaire)

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité décide de louer la partie restante d'une superficie de 0ha30 de la parcelle ZV 0057 derrière l'accueil périscolaire à M. Samuel BLANCHARD qui en semant de la luzerne entretiendra cette parcelle.

Le loyer du terrain est fixé à 120,00 € l'hectare soit 36,00 € payable début octobre. Les échéances suivantes seront indexées suivant la variation en pourcentage de l'indice des fermages.

Le Conseil se réserve le droit de récupérer le terrain chaque année, après la récolte.

Elections Départementales des 22 et 29 Mars 2015 : Tours de garde du bureau de vote

Le Conseil reconduit le tableau établi pour les sénatoriales de 2014 soit :

8 heures à 10 heures 30	10 heures 30 à 13 heures
Olivier LOUIS Christian GASTINE Bertrand BOUCHON	Frédéric TOURNE Guillaume PICHOT Michel BILLAULT
13 heures à 15 heures 30	15 heures 30 à 18 heures
Christophe GAUDIN Jérémy FAUCHEUX Dominique HUSSON	Franck GUILLEMOT Guy BILLAULT Christine GAUDIN

Questions diverses :

-A l'unanimité, le Conseil ne donne pas suite aux autres demandes de subventions présentées ce jour.
-Le maire a lu la lettre de Mme PINTA concernant les conditions de location de la salle polyvalente ce qui nous a fait débattre sur notre organisation qui sera plus rigoureuse. Un courrier lui sera adressé en réponse.

Rappel des délibérations prises lors de cette séance :

- ❖ **Délibération N° 1- 2015/007 Reversement à la C.C.B.O. des aides pour la mise en place des rythmes scolaires**
- ❖ **Délibération N° 2- 2015/008 Location du terrain communal (derrière l'accueil périscolaire)**

Le Maire, Guy BILLAULT		Conseiller, Jérémy FAUCHEUX	
1 ^{ère} Adjoint, Franck GUILLEMOT		Conseiller, Guillaume PICHOT	
2 ^{ème} Adjoint, Christophe GAUDIN		Conseiller, Olivier LOUIS	
Conseiller, Christian GASTINE		Conseiller, Michel BILLAULT	
Conseiller, Frédéric TOURNE		Conseiller, Bertrand BOUCHON	
Conseillère, Christine GAUDIN		Secrétaire de séance, Guillaume PICHOT	

Le Maire
Guy BILLAULT

